



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commencant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1997

En vente au Canada par l'entremise des
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-2/1998-III-101
ISBN 0-660-60136-2



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Accordé

Premier Ministre

Préface

Le présent document est un rapport au Parlement qui indique comment les crédits votés par ce dernier ont été ou seront dépensés. Comme il a pour but de rendre compte de l'activité de la Table ronde, les renseignements qu'il renferme se situent à plusieurs niveaux de détail afin de répondre à la diversité des besoins des utilisateurs.

Pour l'exercice 1997-1998, la structure de la Partie III du Budget des dépenses a été modifiée afin d'établir une nette distinction entre les données de planification et les renseignements relatifs aux résultats, et de permettre aux ministères et organismes de mettre l'accent sur leurs plans et résultats à long terme.

Le document est divisé en quatre sections :

- le sommaire du président;
- le plan stratégique de la Table ronde;
- les résultats;
- renseignements supplémentaires.

Il convient de signaler que, conformément aux principes qui président à la préparation des budgets de fonctionnement au sein du gouvernement fédéral, l'utilisation des ressources humaines dont il est fait état dans les pages qui suivent est mesurée en "équivalents à temps plein" (ETP).

Table des matières

I	Sommaire du président	3
II	Plan stratégique	
A.	Sommaire des plans et priorités	5
B.	Vue d'ensemble du ministère	
. . .	Mandat et rôle	6
. . .	Organisation	6
. . .	Contexte	6
. . .	Objectifs et priorités	7
. . .	Plans de ressources et tableaux financiers	8
C.	Détails par secteur d'activité	11
III	Résultats	
A.	Sommaire des résultats	16
B.	Vue d'ensemble du ministère	17
C.	Détails par secteur d'activité	18
IV	Renseignements supplémentaires	21

Section I

Sommaire du président

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) représente l'une des principales initiatives institutionnelles prises par le Canada en réponse au rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, établie par les Nations Unies, et aux défis du développement durable. En avril 1994, la TRNEE a été constituée formellement en organisme public.

L'exercice 1995-1996 représentait pour la Table ronde une année de transition. À la suite de ma nomination à la présidence en avril 1995 et de la nomination ultérieure de 11 autres membres, la TRNEE a entrepris de revoir son mandat, son orientation et ses méthodes de travail. Ensemble, les membres ont convenu que la Table ronde devait recentrer son action en faisant le point sur l'état du débat au sujet de l'environnement et de l'économie, agissant sur des aspects précis de son mandat général, qui consiste à faire la promotion du développement durable au Canada. En attirant l'attention sur ces aspects de sa mission, la Table ronde sera en mesure de mettre à la disposition des décideurs les renseignements dont ils ont besoin pour résoudre les problèmes actuels en tenant compte de l'environnement et de l'économie.

En même temps qu'elle revoyait son mandat, la TRNEE a reconnu qu'elle ne pourrait le mettre en pratique qu'au moyen d'une solide stratégie de communications. À mesure que sera appliqué le plan de communications détaillé qu'elle a élaboré en 1995-1996, la Table ronde pourra devenir la première source de renseignements pour ceux et celles qui sont à la recherche de données fiables sur la nature et l'ampleur du débat national au sujet de l'environnement et de l'économie.

Le pari que doit tenir la TRNEE est de se concentrer sur des actions précises susceptibles d'allier la conservation de l'environnement à la prospérité économique. Pour chacune des actions envisagées, cela signifie

- l'analyse des données et tendances environnementales et économiques, afin de déceler les changements qui contribueront au développement durable au Canada, et la présentation, sous forme résumée, de ces renseignements dans un document de travail;
- la consultation des parties intéressées à l'une ou l'autre des questions à l'étude et la définition des points d'entente et de divergence, notamment au moyen de rencontres multi-intervenants à l'échelle nationale;
- l'utilisation des résultats des recherches et des analyses pour tirer des conclusions au sujet de l'état du débat sur l'environnement et l'économie, et la publication, sous forme abrégée, de rapports faisant état de ces conclusions, dans le cadre de la série *l'État du débat*;
- la diffusion de ces messages à des auditoires cibles, au moyen d'un plan de communications systématique.

Après avoir reformulé son mandat, la Table ronde a lancé un certain nombre de nouveaux programmes au cours de l'exercice 1995-1996. Comme il faut jusqu'à deux ans pour compléter le processus d'examen mis en place par la TRNEE, ce cycle s'est poursuivi au cours de l'exercice 1996-1997, notamment au moyen d'une série de consultations auprès des parties intéressées. Plusieurs de ces programmes feront donc l'objet de rapports au début de l'exercice 1997-1998. Il est notamment prévu que les thèmes suivants seront résumés dans le cadre de la série l'*État du débat* :

- services financiers;
- écologisation des politiques d'achat fédérales;
- environnement et ressources des océans;
- boisés privés;
- transports;
- technologies environnementales (services publics d'électricité).

Les programmes qui se poursuivront au cours de l'exercice 1997-1998 amèneront la Table ronde à formuler des conseils à l'intention des représentants du gouvernement et du Premier ministre en prévision du Sommet de l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation) en novembre 1997. La TRNEE présentera aussi des propositions au ministre des Finances au sujet de l'écologisation du budget de 1998. De plus, un nouveau programme consacré à l'éco-efficacité sera mis sur pied à la demande du gouvernement fédéral.

L'année 1997 marque le cinquième anniversaire du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro. Pour commémorer cette rencontre, le Conseil de la Terre a entrepris de coordonner << Rio + 5 >>, un inventaire mondial des actions entreprises. La TRNEE a accepté de coordonner le volet nord-américain des consultations régionales prévues dans le cadre de cette initiative, à la fois pour le Canada et pour la zone de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). L'initiative << Rio + 5 >> sera consacrée à l'examen des facteurs qui ont contribué aux meilleurs exemples de l'application des recommandations, ainsi qu'à la formulation de recommandations concrètes en vue de réformer la gestion de l'environnement aux niveaux local et mondial. La TRNEE entend se servir des priorités ainsi définies pour encadrer ses propres programmes à l'avenir.

Section II

Plan stratégique

A. Sommaire des plans et priorités

La Table ronde a décidé de faire le point sur l'état du débat en matière d'environnement et d'économie; elle a choisi de concentrer ses efforts sur des aspects précis de cette question. S'il est vrai que le mandat de la TRNEE lui enjoint de promouvoir le développement durable au Canada, les priorités qu'elle a choisies lui permettront de faciliter l'accès des décideurs aux données nécessaires pour résoudre les problèmes actuels en tenant compte de l'environnement et de l'économie.

Au début de l'exercice 1997-1998, la Table ronde mettra fin à plusieurs programmes en préparant des rapports dans la série *l'État du débat*, rapports qui seront soumis à l'assemblée plénière de la TRNEE et ensuite diffusés publiquement. D'ici la fin du deuxième trimestre de l'exercice, les thèmes suivants auront été résumés :

- services financiers;
- écologisation des politiques d'achat fédérales;
- environnement et ressources des océans;
- boisés privés;
- transports;
- technologies écologiques.

Cette série de rapports servira de tremplin à la nouvelle stratégie de communications de la Table ronde et lui permettra de devenir pour le grand public une source privilégiée de renseignements objectifs sur l'environnement et l'économie. La TRNEE continuera de diffuser ses publications par l'entremise d'un éditeur privé et de les vendre à des prix permettant de récupérer les coûts de production.

Les programmes qui se poursuivront amèneront la Table ronde à formuler des conseils à l'intention des représentants du gouvernement et du Premier ministre en prévision du Sommet de l'APEC en novembre 1997. En outre, la TRNEE continuera d'intégrer les points de vue des intervenants aux recommandations destinées au ministre des Finances au sujet de l'écologisation du budget, et d'examiner la possibilité de recourir à d'autres instruments non fiscaux pour favoriser le développement durable de l'environnement au Canada. Ces initiatives font suite aux demandes provenant des ministres des Finances et de l'Environnement.

De plus, à la demande du gouvernement fédéral, on est à mettre sur pied un nouveau programme consacré à l'éco-efficacité. La TRNEE réunira des intervenants dans le but de définir des indicateurs concrets de l'éco-efficacité et d'amener les secteurs industriels à participer à des consultations destinées à établir des cibles concrètes dans ce domaine.

B. Vue d'ensemble du ministère

Mandat et rôle

Le mandat officiel de la TRNEE découle de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, qui définit son rôle dans les termes suivants : *la Table ronde * a pour mission de jouer un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable †.*

Organisation

La TRNEE est un organisme multipartite, composé d'un président et d'au plus 24 autres membres, tous nommés par le gouverneur en conseil pour des mandats renouvelables d'au plus trois ans. Les membres de la Table ronde sont des leaders d'opinion issus de diverses régions et de divers secteurs de la société canadienne, y compris le monde des affaires, le syndicalisme, les milieux universitaires, les organismes environnementaux et les Premières Nations.

Le directeur général, également nommé par le gouverneur en conseil, agit à titre de chef de la direction de l'organisme; il supervise et dirige les travaux et le personnel de la Table ronde. Le secrétariat, situé à Ottawa, soutient les activités des membres sur le plan de la recherche, des communications et de l'administration.

Les membres de la Table ronde se réunissent au moins quatre fois par année pour établir les priorités de leur action, revoir les travaux en cours et lancer de nouveaux programmes. Entre ces séances plénières, le comité directeur, composé du président, du directeur général et de cinq à sept membres nommés par l'assemblée plénière, aide le président et le directeur général à planifier à long terme, à répartir les ressources financières et humaines, et à évaluer les résultats.

La TRNEE constitue des groupes de travail et des comités chargés d'exécuter des activités précises et de surveiller l'exécution des programmes. Le choix des membres, qui ne sont pas forcément membres de la Table ronde doit être approuvé par le comité directeur, tout comme les mandats et les budgets des groupes de travail et des comités. Les présidents des groupes de travail doivent être des membres de la Table ronde au moment de leur choix.

La Table ronde fait un rapport de ses activités au Premier ministre.

Contexte

Les Canadiens sont déterminés à protéger leur environnement et leur état de santé, et ils veulent que le développement soit compatible avec la protection de l'environnement et les normes de santé. Étant donné l'urgence des problèmes économiques, les préoccupations écologiques ont été mises en veilleuse ces dernières années, mais les problèmes environnementaux ont commencé à faire la surface. Les menaces qui pèsent sur la pêche au saumon du Pacifique et le débat concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre ne sont que deux des exemples qui mettent en évidence la nécessité de promouvoir le développement durable.

Dans son rapport publié en 1987, la Commission mondiale de l'environnement et du développement (la Commission Brundtland) affirmait que le développement doit respecter l'environnement afin qu'il puisse soutenir les générations futures et la nôtre. C'est en réaction à ce rapport que la TRNEE a été constituée l'année suivante. Dans l'édition de 1995 de *Regards sur l'environnement*, le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) souligne que le Canada se situe au premier rang des pays qui ont élaboré et mis en place des mécanismes de prise de décisions fondés sur un consensus réalisé dans le cadre de tables rondes multi-intervenants; le CCME citait en exemple les tables rondes nationales, provinciales et locales sur l'environnement et l'économie.

L'année 1997 marque le cinquième anniversaire du Sommet de la Terre, au cours duquel les nations de la planète se sont engagées à réaliser des objectifs environnementaux précis pour contribuer au développement durable à l'échelle mondiale. Pour souligner cet anniversaire, le Conseil de la Terre a entrepris de coordonner * Rio + 5 +, une initiative générale qui permettra d'examiner quels facteurs ont contribué aux meilleurs exemples de l'application des recommandations et de formuler des recommandations concrètes en vue de réformer la gestion de l'environnement au niveau local et mondial. Bien que le Canada ait fait et continue de faire des progrès dans plusieurs domaines, y compris la protection de régions et d'espèces déterminées, la gestion des déchets, la réduction des substances appauvrissent la couche d'ozone et la prévention de la pollution, il n'a pas avancé aussi rapidement dans d'autres domaines, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre. * Rio + 5 + représente donc une bonne occasion de passer en revue les progrès accomplis jusqu'à maintenant, d'identifier les obstacles qui empêchent le Canada de réaliser ses objectifs et, à partir de cette évaluation, de tracer la voie qu'il devrait emprunter dans la poursuite du développement durable au début du prochain millénaire.

Objectifs et priorités

Pour la période de planification qui s'étend jusqu'à l'exercice 1999-2000, la Table ronde a choisi de concentrer ses efforts sur certains des aspects les plus importants des liens entre l'environnement et l'économie, et sur la préparation de recommandations au sujet de l'état du débat dans ces domaines. Pour ce faire, la TRNEE fera appel à une approche de l'analyse des problèmes du développement durable qui est fondée sur la formule de la table ronde multi-intervenants; en même temps, elle permettra la libre expression de tous les points de vue. Les membres de la Table ronde et les divers intervenants s'efforcent de définir les liens entre l'environnement et l'économie, de déterminer quels problèmes se prêtent à un consensus, d'identifier les obstacles qui empêchent de parvenir à un consensus, d'analyser les conséquences sur la politique et sur la prise de décisions, et de faire des recommandations appropriées.

La TRNEE comporte un seul secteur d'activité: *la prestation, à partir de consultations multilatérales, d'avis et de renseignements objectifs concernant l'état du débat sur l'environnement et l'économie.*

Plans de ressources et tableaux financiers

Autorisations de dépenser pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal 1997-1998	Budget principal 1996-1997
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie			
30	Dépenses du Programme	3 118	3 106
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	192	164
Total du Programme		3 310	3 270

Crédit - Libellé et sommes demandées

Crédits	(dollars)	Budget principal 1997-1998
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
30	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie - Dépenses du Programme	3 118 000

Dépenses prévues votées

(en milliers de dollars)	Budget principal* 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévisions 1998-1999	Prévisions 1999-2000
Secteur d activité				
Secteur d'activité de la TRNEE	3 270	3 310	3 210	3 210
Total	3 270	3 310	3 210	3 210

* Ne comprend pas les sommes prévues dans le Budget des dépenses supplémentaire.

Coût net du Programme

(en milliers de dollars)	Budget principal* 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévision 1998-1999	Prévision 1999-2000
Secteur d activité				
Secteur d'activité de la TRNEE	3 270	3 310	3 210	3 210
Budget des dépenses (brut)	3 270	3 310	3 210	3 210
Recettes à valoir sur le Trésor ⁽¹⁾	-	(15)	(15)	(15)
Total du Budget principal	3 270	3 295	3 195	3 195
Coût estimatif des services fournis par d'autres ministères ⁽²⁾	115	115	115	115
Coût net du Programme	3 385	3 410	3 310	3 310

* Ne comprend pas les sommes prévues dans le Budget des dépenses supplémentaire.

(1) En 1996-1997, la TRNEE a entrepris de recouvrer le coût de ses publications. La *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie* l'autorise à redépenser toutes les recettes perçues conformément à l'article 29.1 de la *Loi sur l'administration financière*.

(2) Le coût estimatif des services fournis par d'autres ministères comprend les postes suivants :

	(en milliers de dollars)
• locaux fournis gratuitement par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	110
• émission de chèques et autres services comptables fournis gratuitement par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	3
• services de rémunération et d'avantages sociaux fournis gratuitement par Environnement Canada	2

C. Détails par secteur d'activité

La TRNEE comprend un seul secteur d'activité, dont les activités gravitent autour d'un certain nombre de programmes. Les thèmes sont choisis par l'assemblée plénière. Par la suite, on confie à un groupe de travail la tâche de surveiller le déroulement des activités prévues. On trouvera ci-après une description des principaux domaines d'activité qui seront abordés au cours de la période de planification, ainsi que les résultats escomptés dans chacun de ces domaines.

Éco-efficacité

Dans *Les sciences et la technologie à l'aube du XXI^e siècle*, un rapport publié en mars 1996, le gouvernement fédéral demandait à la Table ronde de se pencher sur l'éco-efficacité et de définir des << objectifs précis afin d'aider les industries et d'autres secteurs d'activité à devenir sensiblement plus éco-efficaces en l'espace d'une génération et pour mesurer les répercussions de ces objectifs sur le développement de techniques de pointe >>.

Pour s'acquitter de cette mission, la Table ronde envisage de mener des projets conjoints avec certains groupes clés en vue de délimiter le concept d'éco-efficacité. Il a été proposé que la TRNEE, en collaboration avec le Conseil mondial des entreprises sur le développement durable et le President's Council on Sustainable Development, organise une conférence au cours de laquelle seraient discutés les moyens de mettre en œuvre et de mesurer l'éco-efficacité dans le contexte nord-américain. La TRNEE entend se servir des données issues de ce travail de base pour faire avancer la discussion sur l'éco-efficacité au Canada, notamment en se présentant comme un lieu de rencontre neutre pour un débat constructif entre l'industrie, les gouvernements, les organismes non gouvernementaux (ONG) et le public.

Un groupe de travail sera créé pour guider les efforts dans ce domaine. Ce groupe réunira des intervenants qui examineront et analyseront divers aspects de la mesure de l'éco-efficacité et travailleront en collaboration avec l'industrie pour mettre en place des cibles concrètes.

Résultats escomptés en 1997-1998

- mise au point d'un ensemble d'indicateurs concrets permettant de mesurer les facteurs et les résultats de l'éco-efficacité dans des industries déterminées

Écologisation du budget et des instruments économiques

Le Groupe de travail sur l'écologisation du budget et des instruments économiques a pour objectif de promouvoir et d'encourager le recours aux forces du marché en vue d'améliorer l'environnement au Canada.

La Table ronde continuera de tenir des ateliers multi-intervenants sur l'écologisation du budget qui lui permettront de préparer des recommandations à l'intention du ministre des Finances pour le budget de 1998-1999 et pour ceux des exercices suivants. Par ailleurs, de concert avec le ministère des Finances et avec d'autres partenaires, le Groupe de travail continuera de se pencher sur la possibilité de faire appel à des mécanismes non fiscaux pour améliorer l'environnement, notamment en ce qui concerne l'atteinte de niveaux plus élevés d'efficacité énergétique.

Résultats escomptés en 1997-1998

- préparation de recommandations visant le budget de 1998-1999 à l'intention du ministre des Finances
- conseils relatifs à la préparation et à l'utilisation d'accords négociés pour améliorer l'environnement

Politique étrangère et développement durable

Le Comité sur la politique étrangère et le développement durable préparera une documentation qui servira de base aux recommandations que la TRNEE se propose d'adresser aux représentants du gouvernement et au Premier ministre en prévision du Sommet de l'APEC en novembre 1997.

La Table ronde suivra également de près d'autres dossiers, notamment l'élargissement de l'ALENA et les démarches en vue de créer une zone de libre-échange entre les Amériques, ainsi que les progrès réalisés par le Canada en ce qui concerne le respect de ses principaux engagements dans le cadre des traités et conventions auxquels il est partie.

Résultats escomptés en 1997-1998

- préparation de conseils à l'intention du gouvernement en prévision du Sommet de l'APEC en 1997.

Politiques d'achats écologiques

La dernière étape de ce programme consiste à déterminer de quelle façon les politiques d'achats fédérales peuvent aider les entreprises canadiennes à devenir plus compétitives sur les marchés internationaux de biens et services respectueux de l'environnement. Un atelier multi-intervenants discutera de cette question au début de 1997. La Table ronde y consacrera un rapport de la série *l'État du débat* au cours du premier trimestre de l'exercice 1997-1998.

Résultats escomptés en 1997-1998

- publication, dans la série *l'État du débat*, d'un rapport sur les achats écologiques du gouvernement fédéral

Technologies environnementales

Ce programme prendra fin au cours de l'exercice 1997-1998. L'étape finale portera sur les technologies électriques et comprendra un examen des conséquences écologiques et économiques découlant de la restructuration des services d'électricité et de la convergence des industries concernées.

Résultats escomptés en 1997-1998

- publication, dans la série l' *État du débat*, d'un rapport sur les technologies électriques favorables au développement durable

Services financiers

Ce programme est consacré à l'étude de l'évolution des politiques relatives aux sites contaminés, aux défis et possibilités qu'ils présentent, et à l'amélioration des données relatives aux conditions écologiques des sols dans des sites précis. Le programme s'inspirera des documents de référence en cours de préparation dans le cadre de six ateliers multi-intervenants qui auront lieu au pays. Ces rencontres donneront naissance à des propositions concrètes qui seront ensuite soumises aux législateurs. Un rapport de la série l' *État du débat* sera soumis à l'approbation de l'assemblée plénière de la TRNEE en mai 1997.

Résultats escomptés en 1997-1998

- publication, dans la série l' *État du débat*, d'un rapport sur la réhabilitation des sites contaminés, avec référence particulière au rôle du secteur des services financiers

Environnement et ressources des océans

La TRNEE a mis ce programme en œuvre pour conseiller le gouvernement fédéral, notamment le ministère des Pêches et des Océans, au sujet des formules de partenariat et de cogestion susceptibles d'aider à améliorer la gestion du développement durable des océans. Une série de tables rondes spécialisées, qui prendra fin au début de l'exercice 1997-1998, servira à définir les options et les obstacles que soulève la cogestion de diverses activités océaniques.

Les résultats de ces consultations formeront la base d'une table ronde nationale qui aura lieu en 1997. Cette rencontre aura pour but de formuler des recommandations concernant des modèles et méthodes concrets de cogestion.

Résultats escomptés en 1997-1998

- formulation de recommandations à l'intention du ministère des Pêches et des Océans
- préparation d'un rapport consacré aux modèles et méthodes de cogestion, dans la série l' *État du débat*

Transports et énergie

La TRNEE poursuivra ses démarches en vue d'organiser une rencontre nationale qui aura pour objet de tracer la voie à suivre pour promouvoir le développement durable dans le secteur canadien des transports. Cette rencontre, organisée conjointement avec Transports Canada, l'Association canadienne des transports et le Centre for Sustainable Transportation, comprendra une série d'ateliers multi-intervenants. L'énoncé de politique et le plan d'action qui en découleront aideront le gouvernement fédéral à élaborer une politique de développement durable des transports, qui sera résumée dans un rapport à paraître dans la série l'*État du débat*.

Résultats escomptés en 1997-1998

- publication, dans la série l'*État du débat*, d'un rapport sur le développement durable des transports

Boisés privés

Le Groupe de travail sur les boisés privés se penche sur divers aspects de la coupe de bois d'œuvre dans les boisés privés des Maritimes. La TRNEE s'intéresse d'abord aux aspects plus généraux de la gestion des boisés privés, aux inventaires des ressources, au régime fiscal fédéral, à la certification des produits forestiers, aux échanges interprovinciaux, aux régimes forestiers dans tout le Canada et aux meilleures pratiques forestières. La Table ronde a préparé un document dans lequel sont exposés les enjeux et qui sera discuté dans une série de rencontres multi-intervenants. Un rapport sera présenté à l'assemblée plénière de la TRNEE en mai 1997. Il sera diffusé et remis aux divers intervenants et au public.

Résultats escomptés en 1997-1998

- publication, dans la série l'*État du débat*, d'un rapport consacré à la coupe dans les boisés privés

Éducation

Le Comité sur l'éducation continuera de faire avancer deux dossiers importants en 1997-1998. Il s'inspirera de ses travaux antérieurs auprès des jeunes et des enseignants pour sensibiliser davantage les membres des associations professionnelles à la notion de développement durable et à la formule des consultations en table ronde. Il collabore présentement avec des intervenants des provinces de l'Ouest à la planification et à la mise au point d'un atelier qui sera offert aux membres des diverses associations professionnelles d'ingénieurs au Canada. Le Comité entend poursuivre ses démarches en vue de trouver des occasions de tenir d'autres ateliers avec ces associations.

En outre, le Comité maintiendra ses efforts de promotion des pratiques et principes du développement durable dans les écoles canadiennes de commerce et de gestion. Il tiendra des consultations avec la Fédération canadienne des doyens d'écoles de gestion pour étudier les moyens d'intégrer les programmes de cours relatifs à la gestion des entreprises et au développement durable.

LEAD Canada (Leadership for Environment and Development)

La TRNEE continuera d'administrer ce programme international, qui est financé par la Fondation Rockefeller par l'intermédiaire du Centre de recherches pour le développement international. La deuxième session de ce programme d'une durée de deux ans vient de débuter. Elle comprend 15 participants canadiens venus de divers secteurs pour approfondir leur connaissance de la problématique du développement durable, pour apprendre à reconnaître les options possibles et à agir en conséquence.

Section III

Résultats

A. Sommaire des résultats

La Table ronde et ses groupes de travail comprennent des représentants des nombreux groupes qui forment l'auditoire de la TRNEE. Grâce aux délibérations des groupes de travail et des séances plénières, la TRNEE dispose d'un flot continu d'idées venant de ses membres au sujet de la valeur de son travail et de sa performance générale.

Tout en consacrant de nombreux efforts en 1995-1996 à la redéfinition de son mandat, de sa mission et de ses activités, la Table ronde a contribué grandement à la promotion du développement durable au Canada, notamment en amenant les intervenants à prendre part à des discussions qui ont débouché sur la formulation de conseils aux décideurs au sujet de l'état du débat sur l'environnement et l'économie. Les travaux de la Table ronde ont eu une influence sur la politique canadienne à l'égard du développement durable, comme en témoignent les exemples suivants :

- mise au point d'un ensemble de critères relatifs à l'écologisation des achats du gouvernement fédéral, qui pourront être incorporés aux politiques et directives en cette matière;
- formulation de bons conseils à l'intention du Premier ministre et du gouvernement du Canada en prévision du Sommet de 1996 de l'APEC, qui a eu lieu aux Philippines;
- adoption par le ministre des Finances, dans le budget fédéral de 1996-1997, d'une recommandation de la TRNEE relativement au traitement fiscal des dons de terrains écologiquement fragiles;
- à la demande du ministre de l'Environnement, élaboration d'un ensemble de principes relatifs au développement durable dans le secteur des transports, présentés à la conférence que l'OCDE a consacrée à cette question en mars 1996.

En outre, la TRNEE a mis au point une vaste stratégie de communications destinée à montrer aux décideurs, aux médias et au public qu'elle est la principale source d'opinions objectives et d'information analytique au sujet de l'état du débat sur l'environnement et l'économie au Canada. Cette stratégie a été approuvée et est présentement mise en place.

Crédits accordés et dépenses réelles du Ministère

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Dépenses réelles 1995-1996
Secteur d activité			
Secteur d'activité de la TRNEE	2 574 ⁽¹⁾	3 442 ⁽²⁾	2 999
Total	2 574	3 442	2 999

(1) Dépenses effectuées pour une période de 11 mois à partir du 28 avril 1994, date de la proclamation de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*.

(2) Cette somme comprend le montant prévu au Budget principal, soit 3 279 000 dollars, ainsi que celui prévu au Budget supplémentaire, soit 163 000 dollars.

B. Vue d ensemble du ministère

Un nouveau cadre d'évaluation des programmes a été élaboré au cours de l'exercice 1995-1996. Il sera mis en application lorsque les programmes actuels viendront à terme, la plupart d'entre eux au début de l'exercice 1997-1998. Chacun des programmes sera évalué en fonction des objectifs et des plans établis au départ. Les critères suivants serviront à ces évaluations :

- réalisation des objectifs établis;
- production des documents promis;
- réalisation des résultats escomptés;
- participation des intervenants appropriés;
- satisfaction des intervenants face aux activités et produits de la TRNEE;
- respect des échéanciers et des budgets.

Outre ces évaluations des programmes, il importe qu'un examen objectif des processus généraux et des activités de la TRNEE ait lieu. La Table ronde élaborera un mécanisme d'examen externe qui sera mis en application à tous les deux ou trois ans à partir de l'exercice 1998-1999.

C. Détails par secteur d'activité

Au cours de l'exercice 1995-96, la Table ronde s'est acquittée de son mandat par l'intermédiaire de 10 programmes ou groupes de travail différents. Voici les faits saillants qui en ont découlé :

Écologisation des achats

En mars 1996, la TRNEE a commandé un rapport intitulé *Élaboration de critères pour les approvisionnements écologiques : Rapport sommaire*; il était destiné à aider les acheteurs fédéraux et les vendeurs de produits et services à surmonter les obstacles reliés à l'écologisation des achats. Le rapport analyse les activités des secteurs public et privé en matière d'achats écologiques, au Canada et à l'échelle internationale. Le document propose divers critères visant l'écologisation des achats qui pourraient être intégrés aux politiques et directives en cette matière.

Technologies environnementales

Le programme relatif aux technologies environnementales a été lancé au début de 1995. Il vise à promouvoir la croissance de l'industrie environnementale au Canada, industrie considérée comme une étape critique des progrès en vue de la réalisation du développement durable. Le premier secteur à être étudié de façon prioritaire est celui de l'approvisionnement et du traitement des eaux municipales. Une série de tables rondes consacrées aux infrastructures environnementales des municipalités ont eu lieu à Toronto, Montréal et Vancouver. Des acheteurs et des vendeurs de technologies environnementales ainsi que des représentants des administrations publiques et des institutions financières y ont participé. Ces débats ont incité les représentants à rechercher de nouvelles formes de partenariat public et privé qui pourraient mener à un accroissement de la demande en produits écologiques. Les résultats des tables rondes, destinés à l'industrie environnementale, aux gouvernements et aux institutions financières, ont fait l'objet d'un rapport qui a paru dans la série *l'État du débat*.

Politique étrangère et développement durable

En collaboration avec le Philippine Council on Sustainable Development et la Fondation Asie-Pacifique du Canada (APEC), la TRNEE a organisé en mars 1996 un sommet très fructueux, consacré au thème de la convergence des efforts relatifs à l'environnement et à l'économie de l'APEC. Les participants se sont penchés sur des questions telles que le financement du développement durable et les liens entre l'énergie et l'environnement. Ils ont également tenté de déterminer un moyen de permettre aux organismes de l'APEC de recevoir des renseignements multisectoriels. La rencontre a permis à la TRNEE de présenter de bons conseils au Premier ministre et au gouvernement du Canada en prévision du Sommet de 1996 de l'APEC, qui a eu lieu aux Philippines.

Écologisation du budget et des instruments économiques

À l'automne 1995, la Table ronde a organisé un atelier multi-intervenants consacré à l'écologisation du budget 1996. Un ensemble de recommandations relatives au budget lui-même, ainsi que d'autres visant des études futures sur les instruments économiques pertinents ont été adressées au ministre des Finances. La TRNEE est heureuse de constater que sa recommandation relative au traitement fiscal des dons de terrains écologiquement fragiles a été intégrée au budget. Elle a rencontré par la suite des fonctionnaires du ministère des Finances et établi un plan lui permettant de participer à l'examen des instruments économiques et à l'écologisation du budget.

Bassin de Georgie

La TRNEE a collaboré avec d'autres organismes à la tenue d'une conférence qui s'est déroulée à Vancouver en novembre 1995 sous le thème du développement durable. Cette rencontre réunissait des participants venus de groupes multi-intervenants, de groupes communautaires, d'administrations locales, d'organismes provinciaux et fédéraux, des Premières Nations, du secteur privé et des milieux de l'éducation, ainsi que d'autres personnes impliquées dans les interventions en faveur du développement durable. Elle visait à mesurer les progrès accomplis jusqu'à maintenant et à définir des stratégies et des actions qui permettraient d'atteindre les objectifs. La conférence a reçu un accueil enthousiaste et a stimulé l'esprit de collaboration aux niveaux local, provincial et national. Elle a permis à la TRNEE d'établir des contacts précieux et de s'entendre avec les autres organismes qui ont parrainé la conférence en vue de jeter les bases du maintien d'une collaboration en Colombie-Britannique et de mettre en place un mécanisme permanent pour échanger des renseignements sur le développement durable.

Transports

À la demande du ministre de l'Environnement, la TRNEE a élaboré un ensemble de principes touchant au développement durable des transports en prévision de la conférence que l'OCDE a consacrée à cette question en mars 1996. Ces principes reposaient sur les travaux antérieurs effectués dans ce domaine, sur une autre étude documentaire et sur une rencontre consultative tenue à Toronto, à laquelle participaient 30 intervenants. Les réactions ont montré que ces principes résumaient bien les principaux concepts qui ont servi à stimuler et à canaliser les discussions lors de la conférence de l'OCDE.

Éducation

En 1995-1996, le mandat du Comité sur l'éducation a été reformulé dans les termes suivants : mettre au point, rendre accessibles et fournir des programmes et du matériel permettant de sensibiliser davantage les gens, par divers moyens, aux rapports étroits qui existent entre l'environnement et l'économie, et aux avantages qui découlent de la formule des consultations en table ronde.

Le point saillant de l'activité du Comité au cours de l'exercice a été

- la présentation, aux décideurs locaux, de la notion de marketing social enraciné dans la communauté, dans le cadre d'une série d'ateliers tenus au Canada en collaboration avec l'Association of Municipal Recycling Coordinators et le ministère de l'Environnement et de l'Industrie de l'Ontario. Le Comité a également fait paraître un manuel *Promouvoir un avenir durable : Introduction au msc* qui a remporté un grand succès, comme en témoignent les nombreuses demandes reçues par l'agent de diffusion des publications de la TRNEE.

Section IV
Renseignements supplémentaires

Besoins en personnel
Résumé par catégorie professionnelle (ETP) ⁽¹⁾

	Besoins réels 1994-1995	Besoins réels 1995-1996	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Besoins prévus 1998-1999	Besoins prévus 1999-2000
Nominations par décret du gouverneur	-	-	-	1	1	1
Gestion	2	2.3	3 ⁽²⁾	1	1	1
Scientifique et professionnel	1	2	1	1	1	1
Administration et service extérieur	6	12	16	14	14	14
Soutien administratif	-	2.5	2	5	5	5
Total	9	18.8	22	22	22	22

⁽¹⁾ L'expression « équivalents temps plein » (ETP) désigne la mesure de l'utilisation des ressources humaines fondée sur les niveaux moyens d'emploi. Les ETP ne sont pas assujettis au contrôle du Conseil du Trésor, mais il en est fait état dans la Partie III du Budget des dépenses en regard des besoins en dépenses de personnel indiqués dans le Budget.

⁽²⁾ Au cours de l'exercice, un poste de la catégorie « gestion » a été transformé en poste comblé par décret.

Besoins financiers, par article

(en milliers de dollars)	Budget principal* 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévisions 1998-1999	Prévisions 1999-2000
Personnel				
Traitements et salaires	1 066	1 066	1 066	1 066
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	164	192	192	192
Autres frais en personnel	62	62	62	62
	1 292	1 320	1 320	1 320
Biens et services				
Transports et communications	500	500	500	500
Information	217	230	230	230
Services professionnels et spéciaux	1 097	1 085	985	985
Location	40	20	20	20
Achat de services de réparation et d'entretien	6	15	15	15
Services publics, fournitures et approvisionnements	68	65	65	65
Autres subventions et versements	-	-	-	-
Dépenses secondaires	50	75	75	75
	1 978	1 990	1 890	1 890
Total des dépenses de fonctionnement	3 270	3 310	3 210	3 210

* Ne comprend pas les montants qui figurent au Budget supplémentaire.